

# Élections CNRACL



**Du 1<sup>er</sup> au 15 mars  
je vote UNSA**



**Vive les agents qui font vivre le service public dans les collectivités territoriales, les établissements sanitaires mais aussi sociaux et médico-sociaux du secteur public, sur tous les territoires français !**

Aujourd'hui, grâce à elles toutes et eux tous, le service public tient toujours malgré la situation très tendue créée par la pandémie.

Grâce à leur engagement et à leur mobilisation constante, en toutes circonstances, service, aide, secours, prévention, protection et solidarité ont pu être apportés à nos concitoyen-nés.

Mais cette véritable valeur ajoutée du service rendu au public a un prix : celui de la juste considération des agents qui s'y consacrent !

**Ils ont ainsi besoin de reconnaissance, de se sentir soutenus et protégés par leurs employeurs publics.**

Cela passe notamment, pour l'UNSA, par l'amélioration des conditions de travail et de la rémunération. Mais nous portons également la demande, pour ces agents, d'une retraite à la hauteur de leur engagement au service des Françaises et Français.

Conserver la retraite, c'est une forme de reconnaissance de l'engagement passé au service des Françaises et Français.



## L'UNSA, le syndicalisme des solutions

**Un syndicalisme basé sur des valeurs, ancré sur des principes et au service des agent-es :**



un syndicalisme **de terrain** au plus près des réalités



un syndicalisme **autonome**, indépendant des partis politiques



un syndicalisme **du concret**, qui informe, qui conseille, qui accompagne



un syndicalisme **fondé sur la solidarité**



un syndicalisme qui met **au cœur de ses préoccupations la transition écologique et énergétique**

*Ceci n'est pas un bulletin de vote*



**Du 1<sup>er</sup> au 15 mars  
je vote UNSA**



## L'UNSA, le syndicalisme de l'action



### **Un syndicalisme qui propose et qui met en avant ses revendications :**

- Pouvoir adapter son logement grâce à des aides de la CNRACL en cas de perte d'autonomie
- Pouvoir bénéficier de la solidarité de la CNRACL en cas d'incapacité complète



### **Un syndicalisme qui obtient :**

Grâce à la signature du protocole Ségur de la santé, l'UNSA a obtenu des améliorations de rémunération pour tous les agents du secteur hospitalier et des EHPAD publics qui seront pris en compte pour les pensions de retraite.



### **Un syndicalisme de prospective :**

L'UNSA défend le niveau des retraites et agit pour l'améliorer en direction de tous les agents de catégorie C, de ceux qui ont des carrières hachées, de ceux qui ont des bas revenus (donc aujourd'hui des très petites pensions).

## Pourquoi je voterai UNSA aux élections CNRACL ?

Edwige, 66 ans



Je mesure bien à quel point les actifs comme les retraités ont besoin d'un syndicat qui agit et fait des propositions concrètes. C'est pourquoi je voterai UNSA aux prochaines élections de la CNRACL car :

- L'UNSA s'est toujours fortement mobilisée pour défendre l'hôpital public et obtenir des moyens ainsi qu'une reconnaissance des personnels.
- L'UNSA apporte un soutien à tous les agents quel que soit leur secteur d'activité (Fonction publique territoriale ou Fonction publique hospitalière : soignant, administratif, logistique, technique, personnels communaux, ...).
- Dans le cadre des négociations liées à la réforme des retraites, l'UNSA s'est particulièrement investie auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir des garanties pour sécuriser les modalités de calcul des retraites futures des agents publics territoriaux et hospitaliers et garantir ma pension actuelle.
- L'UNSA s'est toujours attachée à formuler des propositions pour gérer les fins de carrière, et notamment les problèmes de santé liés à la pénibilité des fonctions, problème récurrent dans la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale.
- J'ai confiance en l'UNSA pour protéger le maintien de notre pouvoir d'achat en veillant à ce que les pensions évoluent au mieux en fonction du coût de la vie et nous permettent ainsi de vivre une retraite dans la dignité.
- L'UNSA propose une refonte des aides pour l'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie ou pour un soutien financier en cas d'incapacité complète.

